BOURSE AUX JOUETS 2026

AFIN D'ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITÉ DES EXPOSANTS ET DE PERMETTRE LA TENUE DES REGISTRES OBLIGATOIRES DE TOUS LES PARTICIPANTS, NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS ADRESSER :

• LE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-DESSOUS RENSEIGNÉ
• LA PHOTOCOPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ
• LE CHÈQUE DE PAIEMENT À L'ORDRE DE « *APE BUSQUE* » OU POSSIBILITÉ DE RÉGLER PAR CARTE BANCAIRE GRÂCE À L'ENVOI D'UN LIEN DE PAIEMENT (ENVOI DU LIEN PAR SMS OU PAR MAIL)

LA RÉSERVATION NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET AVEC LE RÈGLEMENT.

UNE CONFIRMATION DE VOTRE RÉSERVATION VOUS SERA ENVOYÉE PAR SMS

INSCRIPTION : À DÉPOSER À LA MAIRIE DE BUSQUE – 3 RUE PAUL VABRE 81300 BUSQUE
TÉL. : 06 35 22 54 75 / OU EMAIL : APEBUSQUE81300@GMAIL.COM

.

ATTENTION : L'ACCÈS AUX EMPLACEMENTS POUR INSTALLATION SE FERA UNIQUEMENT LE SAMEDI DE 17H À 19H.

LE DIMANCHE, LES PORTES OUVRENT A 07H30 POUR LES EXPOSANTS UNIQUEMENT. LE PREMIER CAFÉ VOUS SERA OFFERT AVANT L'OUVERTURE DES PORTES AU PUBLIC.

VOUS TROUVEREZ SUR PLACE RESTAURATION SUCRÉE ET BUVETTE TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE.

NOUS VOUS DEMANDONS DE VEILLER À LAISSER VOTRE EMPLACEMENT PROPRE À VOTRE DÉPART.
L'APE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE VOLS ÉVENTUELS. LES STANDS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES EXPOSANTS.

BON DE RÉSERVATION EMPLACEMENT
À RETOURNER
(COURRIER OU COURRIEL : COORDONNÉES CI-DESSUS)
BOURSE AUX JOUETS DE L'APE DE BUSQUE – DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
EMAIL : _____ MOBILE : _____
N° PIÈCE D'IDENTITÉ : _____ DÉLIVRÉE LE _____
PAR_____
EMPLACEMENT :

1 TABLE = 8€ 2 TABLES = 15€ 3 TABLES = 21€ 4 TABLES = 27€ 5 TABLES = 33€

MONTANT À RÉGLER : _____ € (CHÈQUE À L'ORDRE DE «APE BUSQUE »)

JE SOUSSIGNÉ(E)_____DÉCLARE SUR L'HONNEUR NE PAS ÊTRE COMMERÇANT, VENDRE DES OBJETS PERSONNELS ET USAGÉS (ARTICLE L310-2 DU CODE DE COMMERCE) ET NE PAS PARTICIPER À PLUS DE 2 MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE (ARTICLE R 321-9 DU CODE PÉNAL).
À MON DÉPART, JE M'ENGAGE À LAISSER MON EMPLACEMENUT PROPRE ET VIDE.
L'APE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE VOLS ÉVENTUELS. LES STANDS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES EXPOSANTS.

FAIT À : _____ LE : _____ SIGNATURE :